

Conseil municipal. Le retour de la semaine d'école à quatre jours validé pour la rentrée 2018

L'ORNE HEBDO | mardi 27 février 2018

763 mots

Décision propre aux collectivités depuis le mois de juin 2017, le retour de la semaine d'école à quatre jours a été validé par le conseil municipal d'Alençon, lundi 19 février. Elle sera appliquée dès la rentrée 2018.

Elle en avait fait couler de l'encre en 2013, la réforme de la semaine d'école à 4,5 jours avec l'instauration des TAP (Temps d'activité périscolaires). La Ville d'Alençon l'avait mise en place en 2014, une année après la proclamation officielle des textes, comme il lui en était donné la possibilité. Elle avait été validée « **au nom de l'intérêt de l'enfant** ».

Neuf écoles sur onze favorables

Depuis juin 2017, il appartient désormais aux collectivités d'organiser le temps scolaire dans ses écoles maternelles et élémentaires. À nouveau, Alençon s'est donnée une année de réflexion.

Mais, à nouveau au nom « **de l'intérêt de l'enfant** », elle actera le retour de la semaine à quatre jours d'école à la rentrée 2018.

Cette décision fait suite à « **une large consultation associant l'ensemble des acteurs concernés par cette réforme : les enfants, les familles, les intervenants ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs** », a développé Nathalie-Pascale Assier, maire-adjointe chargée des affaires scolaires.

De cette consultation, il ressort que « **la majorité des parents, le comité de suivi et neuf des onze conseils d'écoles extraordinaires qui se sont déroulés entre le 5 et le 8 février 2018 ont majoritairement voté pour l'organisation du temps scolaire suivante : enseignement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi** ».

« L'objectif d'égalité non atteint »

Joaquim Pueyo a regretté que « **le gouvernement mette à mal cette disposition d'autant que tous les pédagogues étaient favorables à l'enseignement sur 4,5 jours. Cette réforme avait mobilisé beaucoup d'énergie notamment à Alençon où il a fallu trouver 120 intervenants pour l'organisation des TAP et pour lesquels 89 % des parents d'enfants inscrits sont satisfaits** ».

L'ancien maire d'Alençon n'a pas souhaité se situer « **en dehors de la majorité** » municipale mais s'est néanmoins abstenu sur ce vote.

Sophie Douvry (LR) a vilipendé cette réforme de semaine d'école à 4,5 jours accompagnée de TAP au motif que « **l'objectif d'égalité entre les enfants est non atteint** ». Selon l'élue de droite, « **de nombreux parents ont inscrit leurs enfants dans des écoles privées parce que le rythme de l'école publique était inadapté à leurs horaires. Et ces enfants, qui ont désormais trouvé leurs marques dans leur école privée et tissé un réseau d'amis, ne changeront plus d'école. C'est fort regrettable à l'heure où des fermetures de classe sont annoncées parce qu'il manque, ici ou là, un ou deux élèves dans ces écoles publiques** ».

Quid des 250 000 € consacrés aux TAP ?

Ludovic Assier (UDI) a, lui aussi, pointé du doigt « **la rupture d'égalité entre territoires que constituaient les TAP** » et s'est intéressé au devenir des 250 000 € déboursés par la Ville pour ces activités, désormais disponibles. Il suggère notamment « **de flécher une partie de cette somme vers des conventionnements avec l'Éducation nationale, avec les écoles de la ville, si possible en lien avec les associations culturelles, les centres sociaux, les acteurs associatifs qui ont des compétences en matière d'apprentissage des savoirs premiers par exemple, pour que les élèves en difficulté puissent continuer à bénéficier de soutiens particuliers et surtout individualisés** ».

Puis l'élue centriste de s'intéresser à une éventuelle augmentation du coût de la garderie et d'études surveillées du fait de l'augmentation de ses plages horaires en raison de la suppression des TAP.

Le maire Emmanuel Darcissac a annoncé que l'évolution des temps de garderie et d'études surveillées faisait l'objet « **d'un travail avec les acteurs locaux** » et que les élus réfléchissaient « **au redéploiement** » des 250 000 € jusqu'alors consacrés aux TAP.

F. Tollot appelle à « un peu de modestie »

François Tollot a ponctué le débat en rappelant aux élus de la droite et du centre que « **la semaine à quatre jours a été imposée par Sarkozy en 2008 alors ne venez pas nous chanter aujourd'hui que vous êtes les chantres du bien-être de l'enfant** ». L'élue communiste a appelé ses collègues de l'opposition à « **un peu de modestie dans [leurs] remarques car**

elles ne sont pas justifiées » avant de les inviter à « **regarder [leur] histoire** ».

Karina PUJOLLE